

Annexe 1 : Programme des locaux de l'ancienne administration tel que présenté pour l'appel d'offre fonctionnelle – Susceptible de modifications ultérieures lors du développement du projet

§	Fonction	Surface nette	Caractéristiques particulières
A1	Bibliothèque scolaire et communale	Surface du rez à optimiser pour dégager un maximum de surfaces utilisables	Caractéristiques : <ul style="list-style-type: none"> • Surface de la bibliothèque d'au minimum 100m2 • Locaux accessibles également en dehors des heures scolaires • 1 bureau de bibliothécaire de 10 m2 • 1 local de préparation de 10 m2 • 1 WC de service accessible également pour une personne en chaise roulante • Entrée principale indépendante • Entrée de service • Une des deux entrées, principale ou de service, doit être accessible pour les personnes en chaise roulante
A2	Locaux PPLS	Surface du 1 ^{er} étage à optimiser pour dégager un maximum de surfaces utilisables	Caractéristiques : <ul style="list-style-type: none"> • Voir les directives d'aménagement du département cantonal (annexées) • 1 salle d'attente de 10 à 15 m2 • 2 bureaux de psychologue de 15 à 20 m2 par bureau • 1 salle pour la psychomotricité de 50 m2 • 1 WC de service accessible également pour une personne en chaise roulante • Entrée indépendante de la bibliothèque depuis la cage d'escaliers principal, qui peut être depuis l'arrière du bâtiment, mais accessible par une personne en chaise roulante
A3	Bloc sanitaires communs à la bibliothèque et aux locaux PPLS	Selon normes en vigueur	Caractéristiques : <ul style="list-style-type: none"> • 1 WC hommes + 2 urinoirs et 1 lavabo • 2 WC femmes et 1 lavabo
A4	Cage d'escalier principal avec ascenseur	Selon normes en vigueur	Caractéristiques : <ul style="list-style-type: none"> • L'escalier doit desservir tous les étages du sous-sol à l'étage des combles • L'ascenseur doit être accessible pour une personne en chaise roulante et desservir le sous-sol, le rez-de-chaussée et le 1^{er} étage
A5	Locaux techniques, de stockage et d'archivage	Surfaces du sous-sol et des combles à la libre appréciation des concurrents	Caractéristiques : <ul style="list-style-type: none"> • Seuls les locaux techniques indispensables au fonctionnement du bâtiment doivent être prévus • Les locaux de stockage et d'archivage doivent pouvoir être aisément divisés en locaux de 15 à 20 m2